

Questions orales

L'AGRICULTURE

LES PROBLÈMES DE MISE EN MARCHÉ DU BÉTAIL DES ÉLEVEURS DE C.-B. À CAUSE DE LA QUARANTAINE IMPOSÉE EN RAISON DE LA FIÈVRE CATARRHALE—L'AIDE GOUVERNEMENTALE ENVISAGÉE

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné la situation précaire dans laquelle se trouvent certains éleveurs du centre de la Colombie-Britannique à cause de la quarantaine imposée dans cette région par le ministère fédéral de l'Agriculture par précaution contre la fièvre catarrhale le ministre a-t-il un projet quelconque ou prend-il des mesures pour aider les éleveurs à vendre les quelque 15,000 têtes de bétail qu'ils mettent ordinairement sur le marché à l'automne?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'espère que le député ne veut pas laisser entendre que tout le cheptel bovin de la région est infecté par la fièvre catarrhale, car nous sommes tout à fait certains qu'il ne l'est pas. Je tiens à m'assurer que le reste du cheptel du Canada est protégé. Un vétérinaire très compétent du ministère de l'Agriculture est affecté en permanence à la région. Avec la collaboration des intéressés, nous avons l'intention d'être aussi justes que possible et ces gens nous fournissent toute l'aide nécessaire actuellement en vérifiant le bétail, en le réunissant, et ainsi de suite. Nous sommes certains que si nous avons l'entière collaboration de toutes les personnes en cause, y compris le député, nous pourrions régler le problème sans difficulté et que tous seront traités justement et équitablement.

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, on sait bien qu'il existe de nombreux aspects à une quarantaine de ce genre. Je demanderais donc au ministre de l'Agriculture s'il sera prêt à agir, et rapidement, à l'automne si ces bestiaux ne trouvent pas de preneurs ou surtout, si des acheteurs éventuels essaient de profiter de la situation aux dépens des éleveurs?

M. l'Orateur: A l'ordre. Étant donné l'espect fortement hypothétique de la question, je doute qu'elle soit recevable.

* * *

LA SANTÉ

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR L'HYDRARGYRISME—LES MOTIFS DE L'EXCLUSION DES REPRÉSENTANTS DES INDIENS

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pourquoi, à la rencontre de ce matin entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et des ministres provinciaux sur la question de l'hydrargyrisme, les Indiens de la région concernée ont été écartés au moment de prendre les décisions?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, pour autant que je sache, il y a eu une réunion ce matin avec les Indiens dont parle le député. Je ne suis pas au courant de la façon dont elle s'est déroulée. Peut-être qu'à la fin de cette réunion, c'est-à-dire d'ici une demi-heure ou à peu près, le ministre sera en mesure de répondre à la question.

[M. l'Orateur.]

M. Malone: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au leader du gouvernement. Pourrait-il nous dire ce qu'il y avait de si particulier à la réunion de ce matin pour que l'on interdise aux membres accrédités de la presse les corridors de l'édifice Confédération où la réunion avait lieu?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne peux répondre à la question pour la bonne raison que je n'étais pas au courant.

● (1200)

LES MOTIFS DU REFUS OPPOSÉ PAR LE MINISTÈRE AUX DEMANDES D'INFORMATION SUR LA TENEUR DES MÉDICAMENTS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je crois comprendre qu'en l'absence du ministre il est prêt à répondre à une question que j'ai posée à ce dernier le 28 juin concernant la raison pour laquelle le ministère a refusé de fournir à la population des renseignements sur la composition des médicaments, comme la pilule anticonceptionnelle.

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai actuellement un rapport du ministère à propos de cette demande. Il semble qu'elle ait été adressée à la Direction de la planification familiale, mais elle ne compte pas de personnel scientifique possédant les connaissances techniques nécessaires pour donner des renseignements sur la composition des pilules anticonceptionnelles. Ils fournissent des renseignements sur la pilule en général, mais non sur sa composition. L'usage, en général, veut que les demandes d'ordre technique du genre de celles dont parle le député soient renvoyées à la Direction générale de la protection de la santé, où ces renseignements sont disponibles. En fait, les composants actifs des pilules sont publiés annuellement dans le condominium...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous voulez dire le compendium.

M. Kaplan: Les renseignements sont consignés dans le compendium des produits et spécialités pharmaceutiques. Encore une fois, la Direction a pour pratique de renvoyer ces demandes de renseignements soit à la Direction générale de la protection de la santé, soit au médecin qui a prescrit la pilule en question. J'ignore si en l'occurrence la dame a été priée d'adresser ailleurs sa demande de renseignements, mais c'est l'usage suivi par la Direction. Il semble qu'elle ait retéléphoné quelques jours plus tard et qu'on lui ait demandé de s'adresser à la Direction de la protection de la santé ou au médecin.

Une voix: J'espère que ce n'était pas trop tard.

M. Baldwin: A la suite de cette réponse si pénétrante...

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: ... je voudrais demander à l'honorable secrétaire parlementaire s'il peut confirmer que le ministère n'a pas pour principe de refuser de renseigner les citoyens qui désirent connaître le contenu des médicaments.

M. Kaplan: C'est exact. Leurs demandes sont transmises aux différentes divisions ministérielles qui leur procurent les renseignements.